

Convocation du 22 avril 2015

Affichage du 06 mai 2015

PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2015

=====

Le trente avril deux mille quinze, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est assemblé à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BELHOMME Jérôme, Maire.

Présents : MM. Jérôme BELHOMME, Nelly NOËL, Jacques HAMELIN
Anthony BRISION, Raymond ALBAREZ, Mme Mélanie DUCHEMIN,
Martine MAUGER, Pascal GUILLERME, Francis GUILLERME, Franck
TRIPEY.

Secrétaire : M. Francis GUILLERME

Absente excusée : Mme Virginie HUYGHE qui a donné procuration à Monsieur Jérôme BELHOMME.

Nombre de Conseillers en Exercice : 11

Nombre de Présents : 10

Nombre de Votants : 11

L'assemblée approuve le compte rendu de la précédente réunion du Conseil Municipal.

7. FINANCES

♦7.1.1 Vote des subventions 2015 (12/2015)

Le conseil Municipal après en avoir délibéré décide d'attribuer les subventions mentionnées ci-après pour l'année 2015

Amicale du Personnel Territorial de la Hague	375,66 €
SHR	80,00 €
ESPH	30,00 €
CAACH	20,00 €
Association Locale A.D.M.R de la Hague	50,00 €
Association Parents d'Élèves Collège Le Hague Dike	200,00 €
Association Parents Élèves École Sainte Croix Hague	300,00 €
Association « Les Primevères » Beaumont Hague	50,00 €
Banque Alimentaire de la Manche - Saint- Lô	100,00 €
Club 2000 Ste Croix Hague -Branville Hague	150,00 €
Hague Vacances Loisirs - Section Centre de Loisirs Ste Croix Hague	2 000,00 €
Comité des Fêtes Branville Hague	1.000,00 €
Entraide Sociale du 3e âge Beaumont Hague	150,00 €
Hague Vacances Loisirs (HVL)	1.044,00 €
Hague Vacances Loisirs Périscolaire	420,00 €
Pointe Hague Handball	10,00 €

Judo Club Hague	30,00 €
Antirouille	30,00 €
Ligue contre le Cancer Cherbourg	100,00 €
Société de Chasse « La Biale » Ste Croix-Branville	150,00 €
Téléthon Promesse Don- A.F.M	50,00 €
Groupe Handicapés de la Hague	100,00 €
Aveugles et malvoyants de la Manche	100,00 €
Association Française des Sclérosés en Plaques	100,00 €
ADEVA	100,00€
Centre Information Droits Femmes et Familles Manche (CIDFF)	50,00 €
Cherbourg Allaitement	50,00 €
Croix Rouge	50,00 €
Don du sang bénévole	50,00 €
TOTAL	6 939.66 €

- Ajoute que ces dépenses seront prélevées à l'article 6574 du Budget Communal Exercice 2015.

Il est précisé que Monsieur BELHOMME Jérôme n'a pas pris part au vote concernant les subventions allouées à Hague Vacances Loisirs -Section Centre de Loisirs Ste Croix Hague- Périscolaire-Vacances d'une part ; et d'autre part, que Monsieur Jacques HAMELIN n'a pas pris part au vote concernant la subvention allouée à la Biale de Branville Hague.

◆8DOMAINE DE COMPETENCES PAR THEMES (13/2015)

8.3 Validation itinéraire de promenade pour mise à jour PDIPR

Vu l'article L 361.1 du code de l'Environnement, relatif au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée ;

Considérant que depuis la loi n°2000-627 du 6 juillet 2000 modifiant la loi n°84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives, « le département favorise le développement maîtrisé des sports de nature » et doit, à ce titre, élaborer un plan départemental des espaces sites et itinéraires relatifs aux sports de nature (PDESI), qui inclut le PDIPR, conformément à l'article L.311-3 du code du sport

-Après en avoir délibéré, et considérant l'intérêt que représente la pratique de la promenade ou de la randonnée non-motorisé, le Conseil Municipal :

-Confirme les caractéristiques des itinéraires précédemment inscrits au PDIPR sur le territoire de sa commune ;

- Demande au Département l'inscription des nouveaux chemins et la suppression de certains tels que décrits sur la carte, le tableau et les éventuels zooms joints en annexe ;

-S'engage à informer préalablement le Département dans le cas d'aliénation ou de suppression du/des chemins ruraux en lui proposant un itinéraire de substitution approprié à la pratique de la promenade et de la randonnée et de qualité équivalente ;

-autorise le balisage par les organismes initiateurs des itinéraires ;

-autorise Monsieur le Maire à signer toutes conventions et tous documents inhérents à cette procédure d'inscription ;

-s'engage à conserver ou faire conserver le caractère physique, public et ouvert (à la libre circulation non motorisée) par un entretien régulier (2 fois par an minimum.)

8.5 Présentation du diaporama pour le projet de réhabilitation

Monsieur le maire expose au conseil le diaporama du projet de réhabilitation du bâtiment de l'ancienne mairie-école, qui sera présenté aux habitants de Branville le 05 mai 2015.

QUESTIONS ET INFOS DIVERSES

- Comme l'année passée, le conseil décide d'offrir une barquette de fleurs à ses habitants, lors de la fête des fleurs de St Croix Hague.

Le Maire,
Jérôme BELHOMME